



NATIONALITE Francaise obtenue dans les Annees 1959

Par templier

Bonjour, je suis ne en ALGERIE ,j ai pris ma nationalite Fransaise en 1959 avant de venir en France pour des raisons de sante,a peine age de 21ans .Aujourd hui age de 82 ans ,marie depuis 50 ans avec une Francaise d origine,aujourd hui inquiet ,sur certain sujets ,en tant que Citoyen dans la normalite sans reproche. Ma question est Cette nationalite obtenue dans les Annes 1959 ,aujourd hui est-elle toujours valable ,de nos jours suis-je considereren tant que citoyen Francais a part entiere ? Merci de vos reponses.

Par sophie75

vous avez la double nationalité franco algérienne ?